

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité - Egalité - Paix

***MINISTERE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION  
CHARGE DE LA PRIVATISATION***

\*\*\*\*\*

***DIRECTION DE DOUANES ET DES DROITS  
INDIRECTS***



**RAPPORT D'ACTIVITES**

**ANNEE 2008**

## Table des matières

<b>Table des matières</b>	1
<b>I) Analyse statistique globale des réalisations sur une longue période</b>	2
<b>II) Analyse statistique comparative des réalisations 2007/2008</b>	3
A) comparaison des valeurs en douane déclarées taxable	4
B) comparaison des recettes globales	4
a. analyse globale	5
b. analyse par type d'impôt	6
<b>III) Conclusion</b>	11

La direction des douanes et droits indirects, outil de contrôle et de facilitation du commerce international, réalise bon an mal an 50 à 60% des recettes fiscales. Pour l'Etat, les recettes collectées par cette administration fiscale, reste l'élément essentiel dans l'exécution des prévisions budgétaires reflète de la politique économique élaborée par le gouvernement.

Dans un esprit synthétique le rapport d'activité 2008 de la direction des douanes et droits indirects se focalisera sur les points suivants :

- I) Analyse statistique globale des réalisations sur une longue période
- II) Analyse statistique comparative des réalisations 2007 /2008
  - A. Comparaison des valeurs en douane déclarées taxables
  - B. Comparaison des recettes globales
    - a. analyse globale
    - b. analyse par type d'impôt
- III) Conclusion

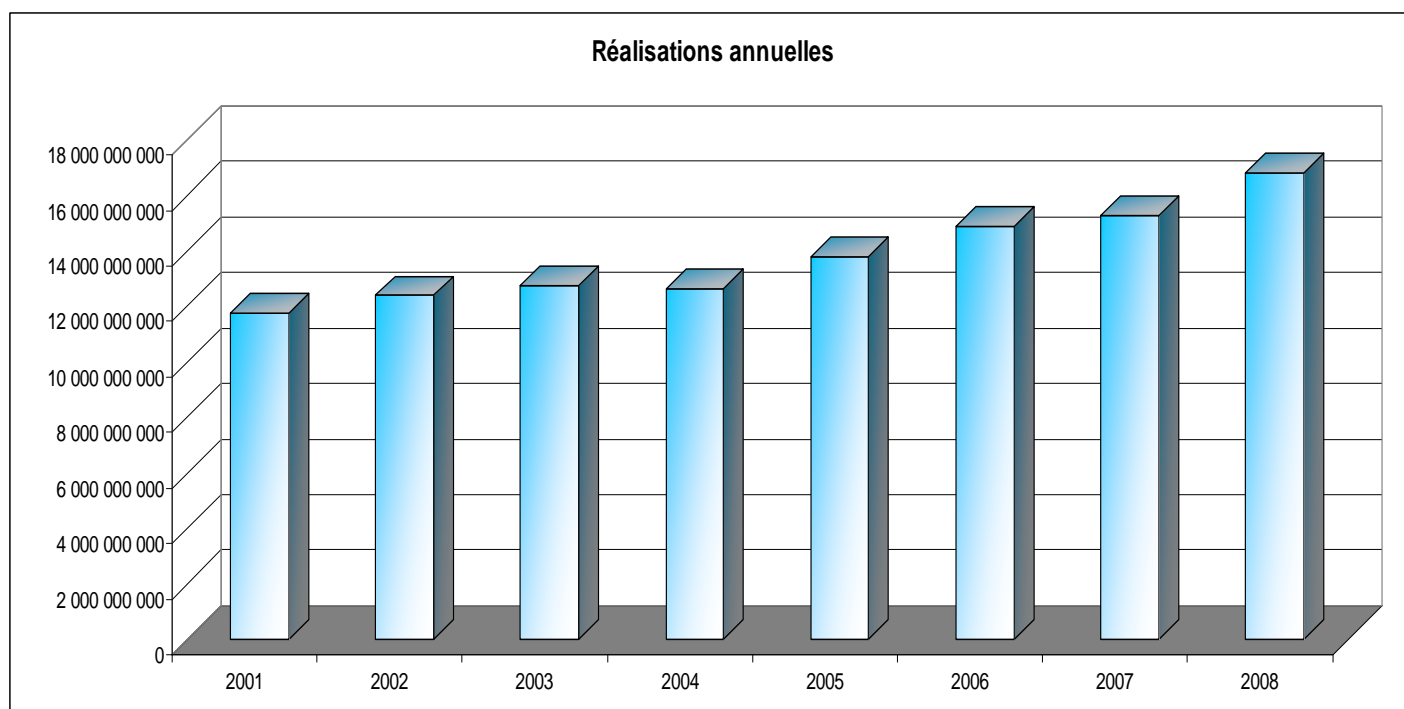
## **I) Analyse statistique globale des réalisations sur une longue période**

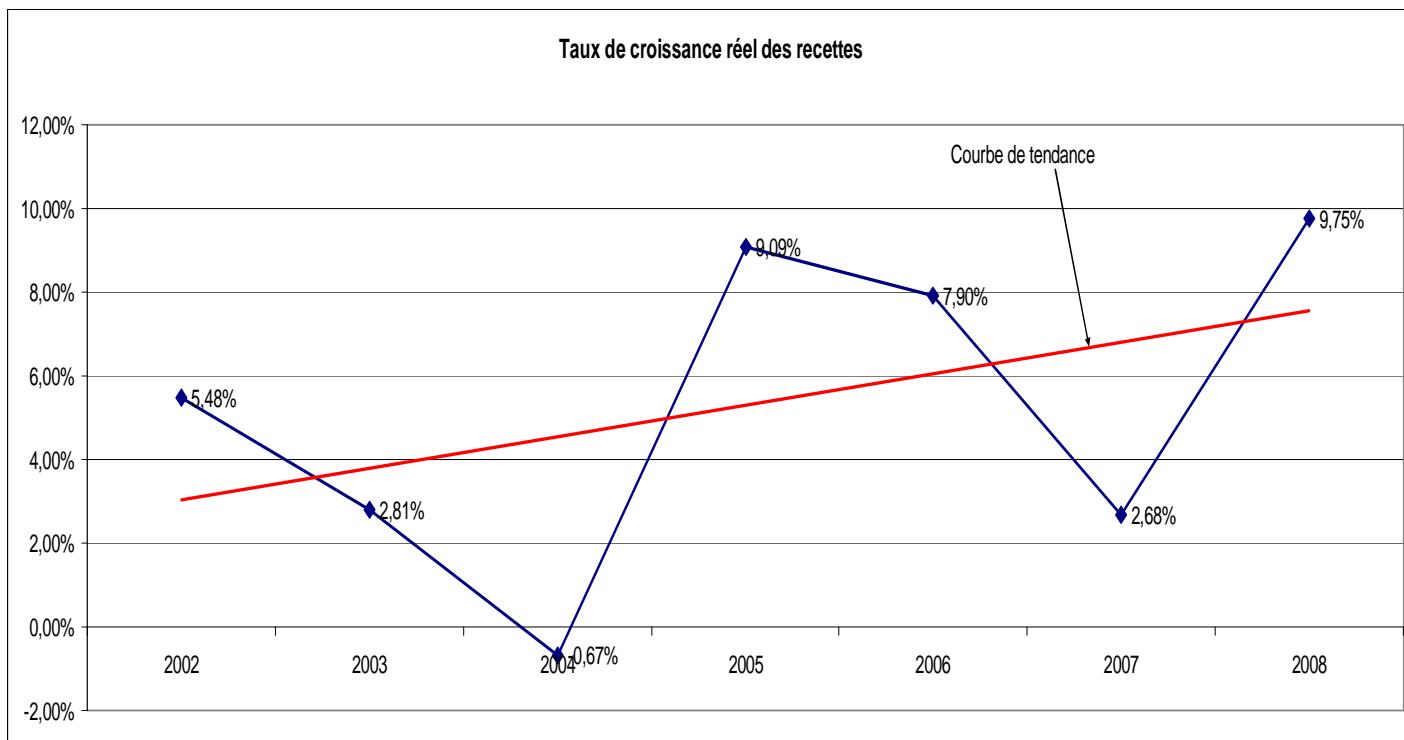
L'optique de cette partie de l'analyse repose l'observation de l'évolution globale des réalisations sur la période 2001 à 2008.

**Tableau n° 1 Réalisations Annuelles**

Taxes et Surtaxes	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taxe intérieur de consommation	6 867 468 778	6 825 318 766	7 347 357 482	7 886 623 885	9 004 849 724	9 998 555 309	10 641 008 532	13 153 681 680
Surtaxe sur les tabacs	258 908 355	316 306 555	255 917 654	202 195 333	185 892 792	273 583 084	323 135 214	331 800 051
Surtaxe sur les alcools	420 781 728	493 919 851	396 897 670	327 160 333	364 321 025	430 247 727	406 907 370	481 767 001
Surtaxe sur les Produits Pétroliers	773 596 220	665 827 071	589 065 100	454 708 931	419 047 289	404 939 786	436 454 635	440 373 632
Redevance sur Produits Pétroliers	945 337 207	1 451 320 168	1 514 292 078	950 090 606	991 115 389	878 964 847	605 316 511	-588 318 027
Surtaxe sur les jus de fruits	63 521 757	52 925 738	40 464 376	48 146 483	52 735 545	37 258 645	14 663 179	21 866 065
Surtaxe sur les eaux minérales et boissons non alcoolisées importées	54 334 656	67 706 431	61 031 172	76 747 295	76 986 542	97 491 964	69 649 231	65 805 107
Surtaxe sur la production intérieur des eaux minérales et boissons non alcoolisées	183 148 359	194 315 077	224 379 631	230 422 140	259 182 951	284 791 946	330 636 323	329 371 490
Surtaxe sur le Khat & I.S.S.	2 192 311 598	2 336 493 029	2 322 815 527	2 490 116 550	2 463 095 522	2 503 498 843	2 480 461 035	2 564 195 864
<b>TOTAL</b>	<b>11 759 408 658</b>	<b>12 404 132 686</b>	<b>12 752 220 690</b>	<b>12 666 211 556</b>	<b>13 817 226 779</b>	<b>14 909 332 151</b>	<b>15 308 232 030</b>	<b>16 800 542 863</b>
Taux de croissance réel		5,48%	2,81%	-0,67%	9,09%	7,90%	2,68%	9,75%
Taux de croissance moyen de la période	5,29%							

Source: DDDI





Les courbes ci – dessus, font apparaître une tendance à la hausse des recettes sur la période malgré un léger fléchissement en 2004. Sur la période on note un taux de croissance moyen des recettes de 5,29%. 2008 enregistre un taux de croissance par rapport à 2007 de 9,75%. Ce phénomène s’explique par le fait que depuis le deuxième semestre 2005 on observe une régularité dans le versement des salaires dans la fonction publique. Cette régularité relance la consommation des ménages et par ricochet relance les importations sujettes à taxation par la direction des douanes.

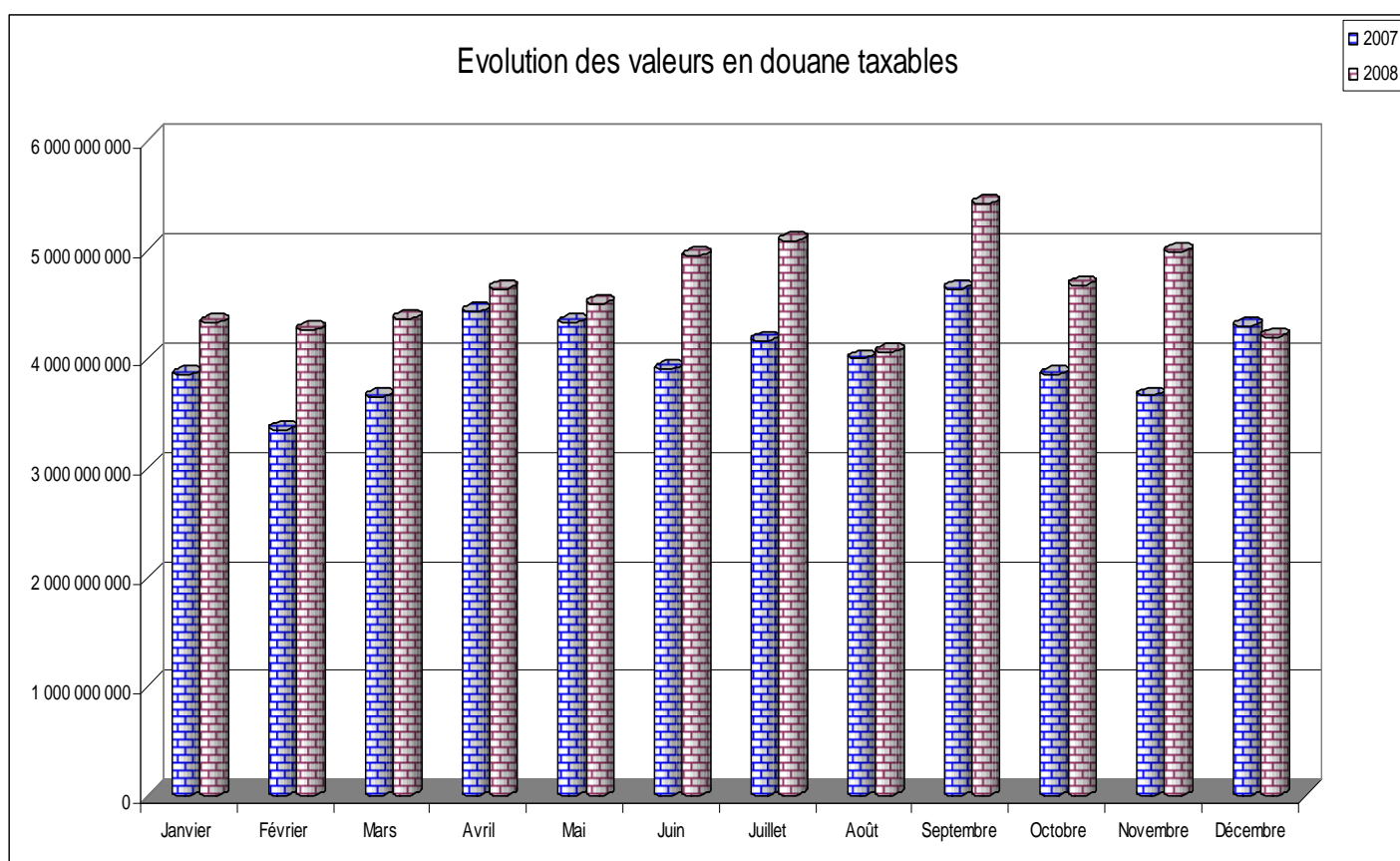
## **II) Analyse statistique comparative des réalisations 2007 /2008**

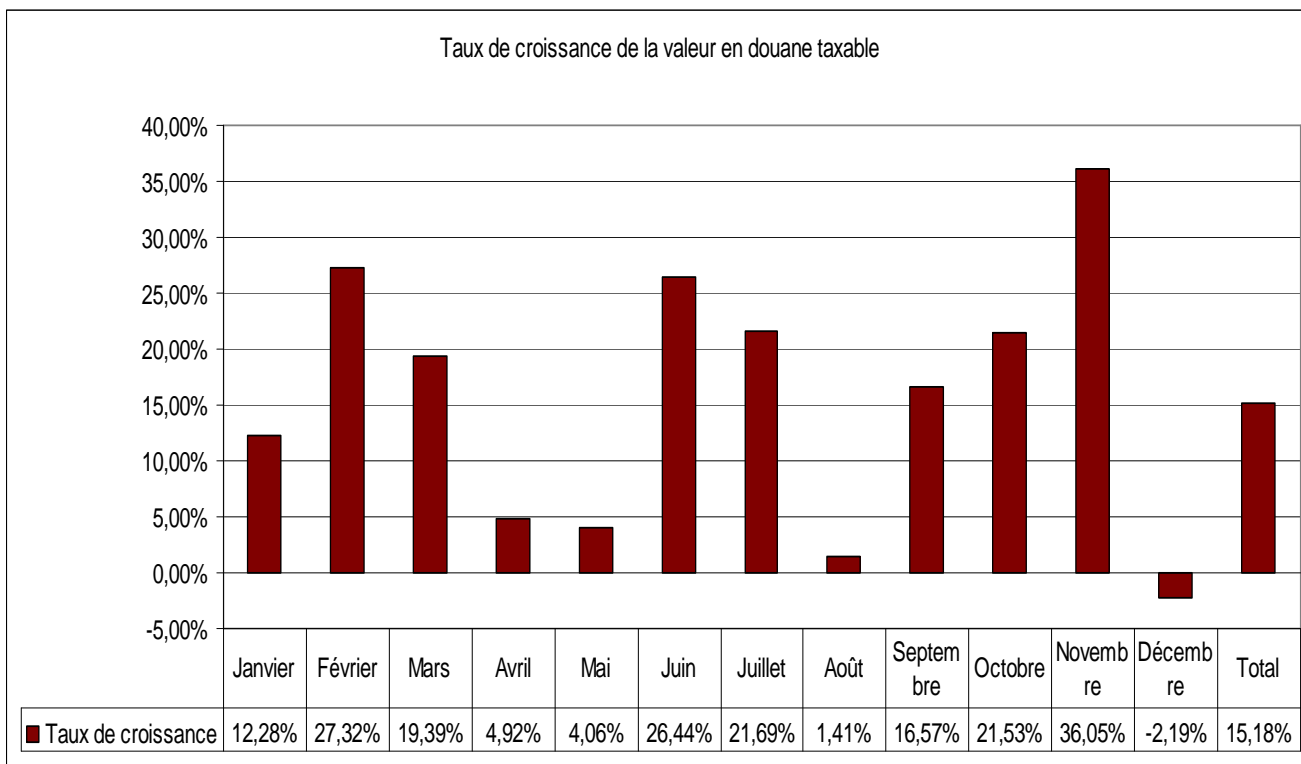
### **A. Comparaison des valeurs en douane déclarées taxables**

**Tableau n°2 Valeur en douane taxable**

MOIS	2007	2008	Ecart 2008-2007	Taux de croissance
Janvier	3 858 984 059	4 332 754 169	473 770 110	12,28%
Février	3 351 182 554	4 266 707 186	915 524 632	27,32%
Mars	3 653 586 279	4 362 081 405	708 495 127	19,39%
Avril	4 430 097 508	4 647 991 346	217 893 839	4,92%
Mai	4 330 966 535	4 506 994 595	176 028 059	4,06%
Juin	3 908 956 868	4 942 654 337	1 033 697 469	26,44%
Juillet	4 172 456 260	5 077 454 581	904 998 321	21,69%
Août	4 003 547 658	4 060 054 324	56 506 667	1,41%
Septembre	4 649 081 632	5 419 630 452	770 548 820	16,57%
Octobre	3 852 632 595	4 682 060 692	829 428 097	21,53%
Novembre	3 663 124 005	4 983 705 050	1 320 581 045	36,05%
Décembre	4 301 197 175	4 206 849 187	-94 347 987	-2,19%
<b>Total</b>	<b>48 175 813 127</b>	<b>55 488 937 323</b>	<b>7 313 124 197</b>	<b>15,18%</b>

Source: DDDI





Suivant le tableau n°2 l'année 2008 enregistre une augmentation de la valeur en douane par rapport à 2007. Cette augmentation se chiffre à 15,18% soit 7 313 124 197 FD. Le graphique confirme ces observations malgré des variations significatives des taux de croissance d'un mois à l'autre. Ce résultat est le fruit de plusieurs facteurs:

1. L'appréciation de l'euro par rapport au franc Djibouti qui survalue la facture d'achat des marchandises et profite au budget national dans le calcul des droits et taxes.
2. Le surenchérissement des produits pétroliers à l'importation
3. L'accroissement des mouvements des marchandises lié à l'embellie de l'économie nationale.
4. L'efficacité des contrôles des valeurs des marchandises déclarées tant au niveau du contrôle immédiat que du contrôle a posteriori

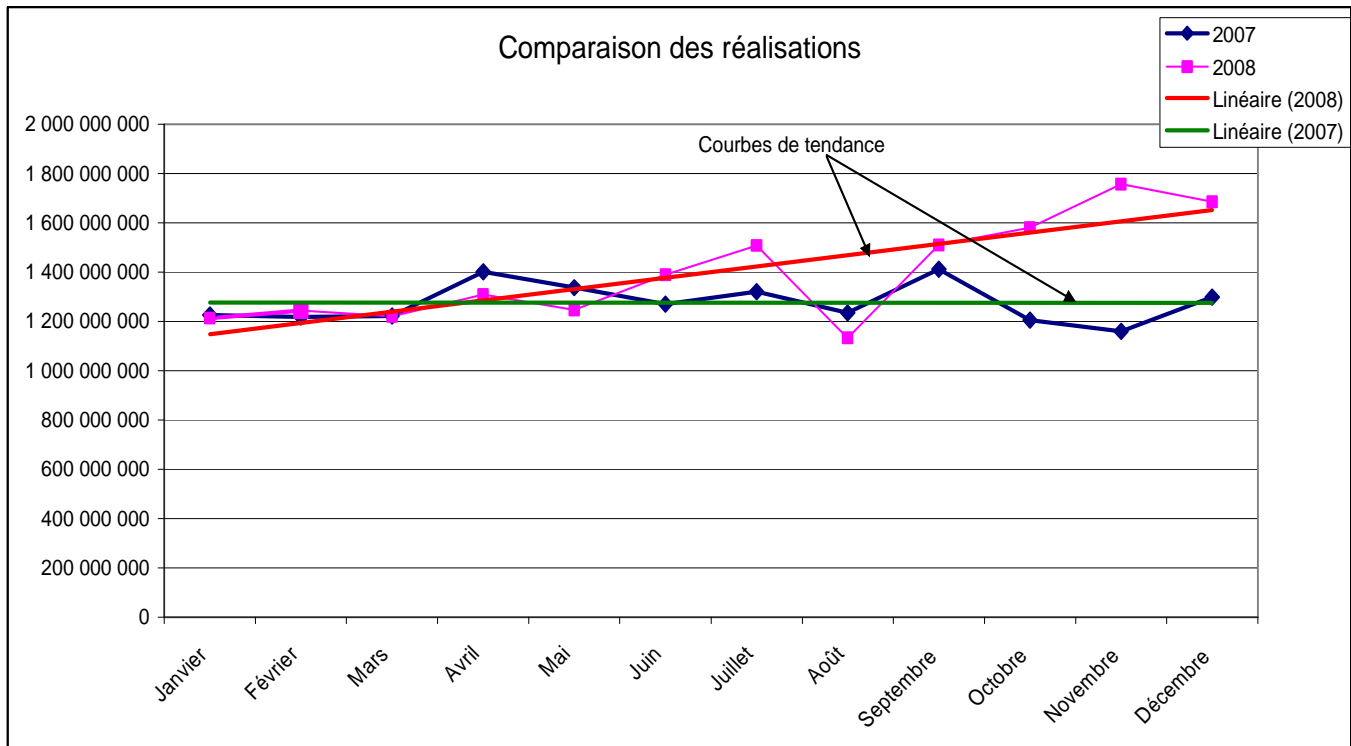
## B. Comparaison des recettes globales

### a. analyse globale

**Tableau n°3 Réalisations des recettes indirectes**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total Recettes
2007	1 225 988 698	1 218 600 844	1 222 088 361	1 401 886 899	1 337 353 322	1 269 686 984	1 321 356 672	1 234 569 832	1 411 799 187	1 205 823 833	1 160 119 870	1 298 957 528	15 308 232 030
2008	1 213 088 744	1 244 193 030	1 220 981 437	1 309 510 017	1 246 568 716	1 390 063 279	1 508 376 353	1 133 479 077	1 509 902 129	1 581 043 252	1 757 660 924	1 685 675 904	16 800 542 862

Source: DDDI



La lecture du tableau ci-dessus et le graphique y afférant, fait observer que les réalisations de 2008 sont nettement supérieures à celles de 2007. D'ailleurs la courbe de tendance de l'exercice fiscale 2008 démontre une pente ascensionnelle alors que celle de 2007 affiche une tendance à la baisse. On note que l'effort du service s'est concentré au 2<sup>ème</sup> semestre même si le mois d'août présente un fléchissement des recettes par rapport à juillet. Le mois d'août est généralement une période où la consommation des ménages baisse du fait que la majorité des classes aisées et moyennes partent en vacances dans les pays limitrophes.

Toutefois ce constat ne doit pas remettre en cause l'effort engagé par la direction des douanes et droits indirects dans les réalisations affichées par le tableau n° 3. Ce résultat réside dans le fait que le service a revu sa méthode d'approche quant à la facilitation des échanges et le contrôle des mouvements des marchandises. Ainsi, sans porter atteinte au développement du commerce, le service a mis en place un contrôle strict des mouvements des marchandises exonérées par la création d'une équipe de suivi et de contrôle de la destination privilégiée et le contrôle informatique des GATES PASS à la sortie de la barrière « BTE ». Il s'agit là de procéder systématiquement à l'apurement des GATES PASS par l'outil informatique couplé au système MIRSAL ; l'objectif étant de contrecarrer l'évasion physique des marchandises.

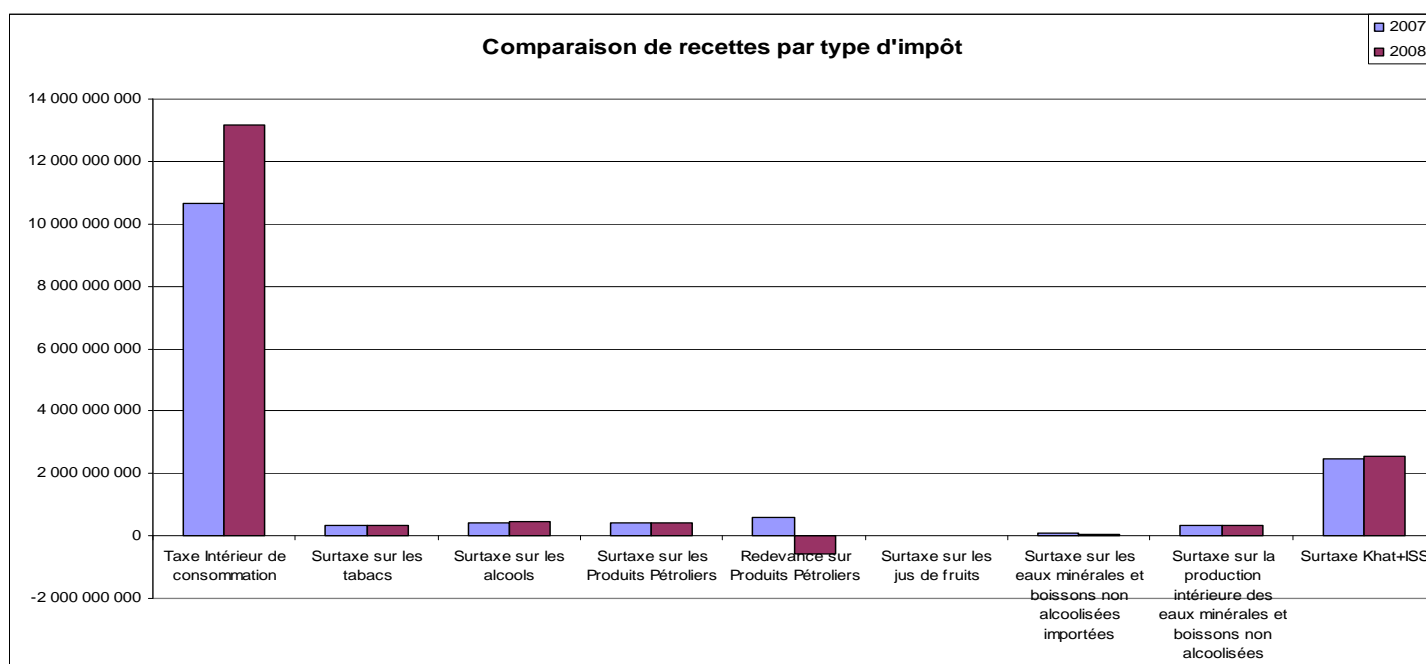
#### b. analyse par type d'impôt

L'objectif de ce type d'analyse est de démontrer à quel niveau se situe la performance des réalisations. En effet la structure de la fiscalité indirecte repose non seulement sur la taxe intérieure de consommation (TIC) mais aussi sur diverses surtaxes (accises) en plus de la redevance pétrolière. Cette partie d'analyse se focalisera sur la TIC, les surtaxes tabac, alcools, produits pétroliers et khat et la redevance pétrolière. L'ensemble de ces impôts forme 97% des recettes collectées.

**Tableau n°4 Comparaison des réalisations**

<i>Taxe et Surtaxe</i>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Ecart 2008-2007</b>	<b>Ecart en %</b>
Taxe Intérieur de consommation	10 641 008 532	13 153 681 680	2 512 673 148	23,61%
Surtaxe sur les tabacs	323 135 214	331 800 051	8 664 837	2,68%
Surtaxe sur les alcools	406 907 370	481 767 001	74 859 631	18,40%
Surtaxe sur les Produits Pétroliers	436 454 635	440 373 632	3 918 997	0,90%
Redevance sur Produits Pétroliers	605 316 511	-588 318 027	-1 193 634 538	-197,19%
Surtaxe sur les jus de fruits	14 663 179	21 866 065	7 202 886	49,12%
Surtaxe sur les eaux minérales et boissons non alcoolisées importées	69 649 231	65 805 107	-3 844 124	-5,52%
Surtaxe sur la production intérieure des eaux minérales et boissons non alcoolisées	330 636 323	329 371 490	-1 264 833	-0,38%
Surtaxe Khat+ISS	2 480 461 035	2 564 195 864	83 734 829	3,38%
<b>TOTAL</b>	<b>15 308 232 030</b>	<b>16 800 542 863</b>	<b>1 492 310 833</b>	<b>9,75%</b>

Source: DDDI



- **Taxe Intérieure de Consommation**

La performance des recettes se situe au niveau de la TIC qui frappe l'ensemble des importations et le transit des tabacs et alcools par voie routière ou par transport des navires de moins de 500 jauges tonneaux. La TIC a rapporté **13 153 681 680 FDJ** en 2008 contre **10 641 008 532 FDJ** en 2007 soit une progression de 23,61%. Ce résultat plus que positif par rapport à 2007 provient essentiellement de la bonne santé de l'économie Djiboutienne malgré les fortes flambées des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers sans oublier la crise financière internationale. Pour juguler les hausses des prix internationaux, l'Etat a

exonéré certaines denrées alimentaires et procéder à des ajustements des prix à la pompe pour contenir l'inflation importée. Malgré cette perte de recettes l'année 2008 reste globalement la meilleure année jamais écrite dans l'histoire de la douane Djiboutienne.

- **Surtaxe sur les tabacs**

Le taux de la surtaxe est fixé par le législateur à 54% de la valeur CIF à laquelle on ajoute les frais de port et la TIC. L'année 2008 a enregistré au titre de cet impôt une hausse de 2,68% soit **8 664 837 FDJ**. C'est une performance très relative mais elle démontre l'effort du service en la matière dans la lutte contre la contrebande. En effet à plusieurs reprises il a été initié des opérations coup de poing dans les boutiques des quartiers. Il s'agissait de cibler les paquets de cigarettes ne comportant pas la mention « vente en République de Djibouti »

- **Surtaxe sur les alcools**

La surtaxe sur les alcools est devenu ad valorem depuis la loi de finances initiale de 2008. Elle est fixée désormais au taux de 120% de la valeur CIF. L'objectif de cette forte taxation réside dans la protection du consommateur par le biais du surenchérissement du prix de vente. Le chiffre de l'année 2008 fait apparaître une augmentation en valeur de 74 859 631 FDJ soit une progression de 18,40%. Ici l'effet taux a joué, bien que des mesures ont été prises par le service pour redoubler d'effort dans le contrôle des camions en provenance de l'Ethiopie le long du corridor Djibouto – Ethiopien. En effet les chauffeurs routiers Ethiopiens sont souvent à la source de la contrebande de cette catégorie de marchandises.

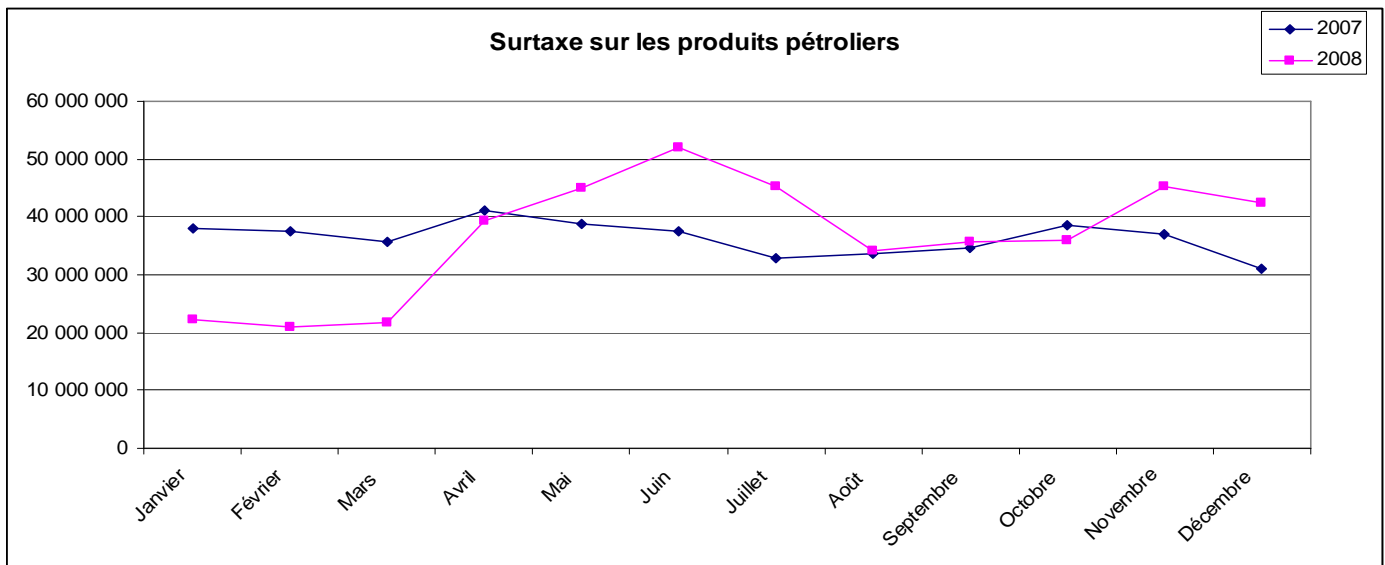
- **Surtaxe sur les produits pétroliers**

Cette surtaxe concerne, à divers taux, le super, le gasoil, le pétrole lampant non destiné aux ménages pauvres et les lubrifiants et graisses. En 2008 la flambée du baril brut de pétrole sur le marché international a eu un effet inflationniste sur les produits raffinés. La République de Djibouti importatrice nette de ces produits a subi les à coups des cours mondiaux. Toutefois, cet effet a été atténué par le biais de la péréquation des prix à la pompe par un jeu d'ajustement des prix compromettant ainsi une partie des recettes indirectes de l'Etat. L'ajustement a touché non seulement la redevance, objet du prochain point de ce rapport, mais aussi la surtaxe et la TIC dans une certaine mesure faible.

Tableau n°5 surtaxe produits pétroliers

	2007	2008
Janvier	38 002 789	22 180 683
Février	37 505 345	21 010 283
Mars	35 767 162	21 772 274
Avril	41 068 488	39 260 290
Mai	38 748 142	45 024 640
Juin	37 608 350	52 046 436
Juillet	32 841 085	45 244 762
Août	33 732 710	34 256 568
Septembre	34 619 578	35 732 575
Octobre	38 575 169	36 011 698
Novembre	36 918 352	45 330 613
Décembre	31 067 465	42 502 810
<b>Total</b>	<b>436 454 635</b>	<b>440 373 632</b>

Source DDDI



Globalement les recettes collectées au titre de la surtaxe pétrolière restent presque égales entre les années 2007 et 2008 avec un léger avantage au profit de 2008 de l'ordre de 3 918 997 soit 0,90%. Le comportement des deux courbes ci – dessus démontre une irrégularité de collecte de recettes entre les mois. Cette situation reflète le comportement des consommateurs face au prix à la pompe qui est fonction au prix FOB d'achat au niveau international.

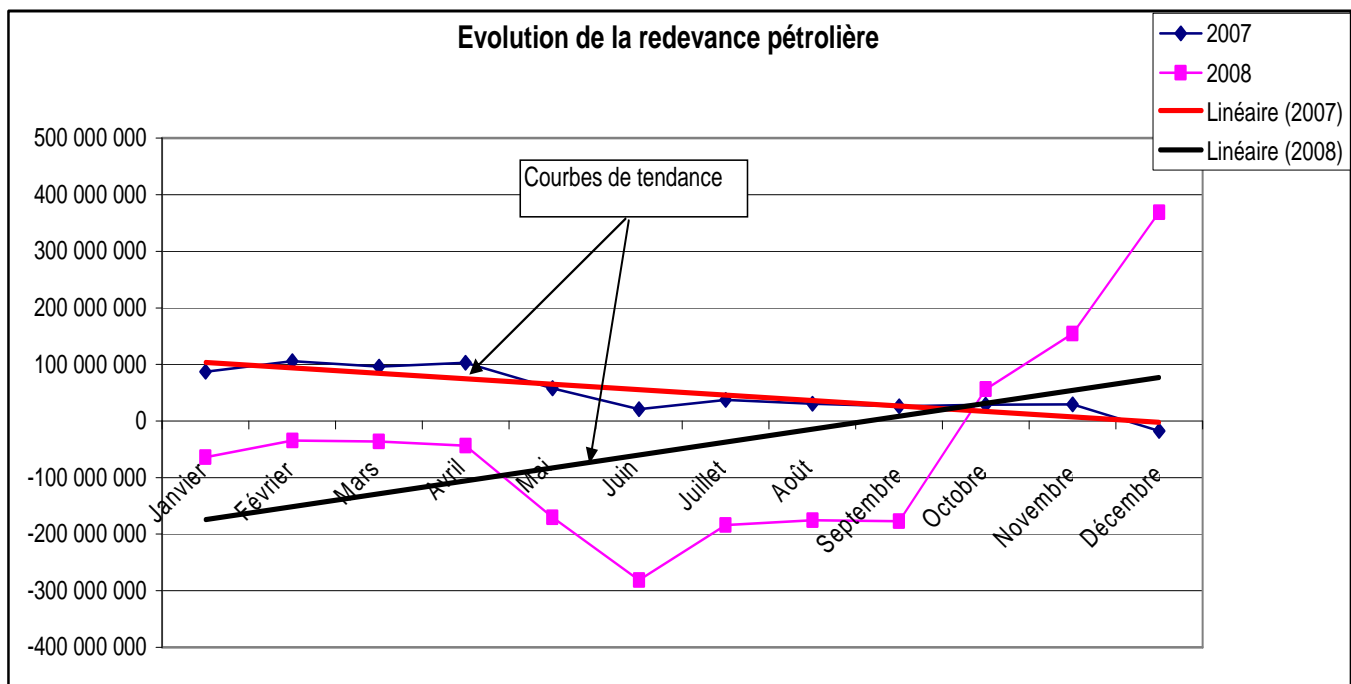
- **Redevance pétrolière**

Ce prélèvement a été créé en juillet 1999 par la budgétisation des sommes collectées auprès des sociétés pétrolières par l'ancienne Etablissement Public de Hydrocarbures (EPH). C'est un produit parafiscal destiné pour couvrir tout danger pouvant être causé sur l'environnement par le dégazage sauvage des navires dans les eaux territoriales ou le long de côtes. Fort de sa mise en place initiale et de son utilisation, à savoir caisse de péréquation et de stabilisation des prix à la pompe, le ministère de finances à continuer d'utiliser cet instrument pour procéder à des ajustements des prix à la pompe en fonction des prix internationaux.

Tableau n°6 Redevance pétrolière

	2007	2008
Janvier	87 129 190	-64 099 378
Février	105 846 397	-34 450 619
Mars	96 047 083	-36 533 858
Avril	102 583 071	-44 003 721
Mai	57 835 076	-170 365 356
Juin	20 932 869	-281 338 796
Juillet	37 276 833	-184 162 865
Août	30 653 056	-175 620 993
Septembre	26 067 899	-177 009 968
Octobre	28 874 453	56 114 735
Novembre	29 661 128	154 589 835
Décembre	-17 590 544	368 562 957
<b>Total</b>	<b>605 316 511</b>	<b>-588 318 027</b>

Source: DDDI



En mettant les courbes bout à bout on peut observer que les recettes de la redevance ont commencé à chuter en mai 2007 amorçant ainsi le début de la flambée des prix du baril du brut. L'apogée de cette flambée se situe au mois de juin 2008 puisque c'est le mois où le service a engrangé le moins de recette au titre de la redevance. Durant les mois de juillet, août et septembre l'hémorragie de recettes se stabilise enfin pour rebondir à compter du mois d'octobre et ce jusqu'à la fin de l'année 2008 pour enregistrer un résultat positif. Ainsi, l'année 2008 a enregistré de janvier à septembre un résultat négatif de **-1 167 585 554 FDJ** et d'octobre à décembre un montant positif de **579 267 527 FDJ** soit en définitif un résultat de **-588 318 027 FDJ**.

- **Surtaxe KATH et ISS**

L'ISS a été créé lors de la conférence somalienne d'Arta et budgétisé en 2002. Son taux est fixé à 50 FDJ/kg net. Quant à la surtaxe, elle frappe les importations à hauteur de 561 FDJ/kg net.

Le budget 2008 a réalisé au titre de ces impôts un gain de **83 734 829 FDJ** soit une augmentation par rapport à 2007 de **3,38%**. C'est un fait notable que la douane a introduit dans ses objectifs la lutte contre la contrebande avec ses moyens limités. La douane à elle seule ne peut arriver à bout de ce fléau sans la collaboration étroite des autorités policières et militaires basées dans les différents points d'entrées du pays. Cependant la douane reste vigilante dans cette lutte pour réaliser ses objectifs budgétaires. Il faut noter que le transport par voie routière de cette catégorie spéciale de marchandise ne facilite pas la tâche des agents de douane. Derrière ce mode de transport, peuvent se cacher des quantités non manifestées et non autorisées par le ministère du commerce. Le mode opératoire de contrôle systématique des poids importées ne peut être effectué tous les jours et de plus l'absence de pont bascule à Galilé ne milite pas en faveur de contrôle douanier.

### III) Conclusion

Les recettes réalisées en 2008 resteront à ce jour gravées dans l'histoire de la douane. Elles se chiffrent à **16,800 Milliards** de nos francs contre **15,308 Milliards** soit une croissance de **9,75%**. Durant l'année de référence les différents services douaniers, sous l'impulsion de direction générale, n'ont pas ménagé leurs efforts.

Il faut noter que cette année là, le monde a connu des bouleversements très significatifs surtout pour les pays les moins avancés tel que Djibouti. Ces bouleversements ont donné lieu à des flambés des cours mondiaux des denrées alimentaires et des produits pétroliers affectant les économies des ces pays. Pour parer à ces aléas, la République de Djibouti a pris le devant pour maîtriser toute inflation importée. Une des mesures importantes prise fut l'exonération fiscale des certains produits alimentaires de première nécessité. Cette mesure a eu pour effet de réduire la taxe intérieure de consommation collectée. Une autre mesure destinée à contrecarrer l'inflation des prix des produits pétroliers a été engagée tout au long de l'année 2008 à savoir l'ajustement des prix à la pompe par la réduction voir l'annulation de la redevance pétrolière.

Malgré ces mesures nécessaires pour l'économie nationale, la douane Djiboutienne a su maintenir le cap et réalisé ses objectifs au delà de ses prévisions budgétaires qui lui ont été fixées par le ministère.

<b>Réalisations 2008</b>	<b>16 800 542 862</b>
<b>Prévisions budgétaires 2008</b>	<b>15 390 408 996</b>
<b>Gain de recettes 2008</b>	<b>1 410 133 866</b>
<b>Gain en pourcentage</b>	<b>9,16%</b>

**Abdourahman Aouad Izzi**

**Directeur – Adjoint des douanes et droits indirects**

